



Conseil économique et social

Distr. générale
5 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-sixième session

27 février-9 mars 2012

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Suite donnée aux résolutions et aux décisions du Conseil économique et social

Lettre datée du 21 novembre 2011, adressée à la Présidente de la Commission de la condition de la femme par le Président du Conseil économique et social

Au cours de sa session du fond de juillet 2011, le Conseil économique et social a souligné la nécessité de promouvoir les objectifs en matière de développement liés à l'éducation. En favorisant un consensus sur des questions aussi diverses que l'accès à l'éducation, en améliorant les conditions d'enseignement et les résultats d'apprentissage et en mettant les ressources éducatives au service de l'amélioration des résultats et de la qualité, le Conseil a ouvert de nouvelles possibilités permettant de déboucher sur une amélioration de l'éducation mondiale. J'estime qu'il s'agit là d'une avancée majeure qui touche à de nombreux défis en matière d'éducation.

Le Conseil a préparé le terrain pour de nombreuses actions de suivi, conduisant ainsi à l'élaboration de plans d'action régionaux pour l'accès à l'éducation et son amélioration. Un fort soutien a été exprimé pour la mise en place d'un fonds mondial pour l'éducation. Cela nous aidera certainement à montrer que le Conseil est capable de créer un élan vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en réunissant des groupes divers et nombreux autour de questions d'importance mondiale, et capable aussi d'encourager ceux qui le peuvent à trouver des solutions novatrices aux problèmes.

Le Conseil a également passé en revue le suivi par le système des Nations Unies de la Déclaration ministérielle de 2010 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de la Conférence internationale sur le financement du développement. Les débats ont ainsi fait ressortir la demande en vue d'une meilleure gouvernance économique globale, en particulier eu égard au rôle du système des Nations Unies et aux relations avec le Groupe des Vingt.

Par ailleurs, dans le cadre de son débat consacré aux activités opérationnelles, le Conseil a indiqué attendre que l'examen quadriennal complet en 2012 par l'Assemblée générale analyse les progrès accomplis au chapitre du renforcement du

* E/CN.6/2012/1.



système des coordonnateurs résidents des Nations Unies et élabore des stratégies sur les moyens de renforcer l'architecture de financement des fonds et des programmes en définissant ce que l'on entend par la notion de « masse critique » de ressources de base.

Le Conseil a également fait la preuve de sa capacité à réagir rapidement sur des questions d'actualité, y compris celles du Soudan du Sud et la situation d'urgence qui commence à se faire jour dans la corne de l'Afrique. Il a adopté une résolution qui réaffirme l'importance de l'accès et des principes humanitaires, la coordination par groupe sectoriel et la responsabilisation.

Enfin, un événement informel sur le Soudan du Sud tenu conjointement avec la Commission de consolidation de la paix a montré le rôle potentiel du Conseil dans le traitement de telles situations. Le Conseil entend continuer de suivre l'évolution du nouveau pays et ses avancées sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en vue de la responsabilité particulière qui est la sienne de veiller à ce que l'appui du système des Nations Unies au pays soit intégré et coordonné.

J'apprécierais grandement si la présente lettre et son annexe pouvaient être portées à l'attention de votre commission fonctionnelle pour examen et action, si nécessaire, et je souhaite vous remercier pour l'aide que vous n'avez jamais cessé de nous apporter et votre collaboration à cet égard.

(Signé) Lazarous **Kapambwe**

Annexe**Décisions du Conseil économique et social en 2011
appelant une action de la part des organes compétents
des Nations Unies**

Résolution appelant un suivi de la Commission de la condition de la femme :

2011/18 : La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter

*Déclaration ministérielle et résolutions appelant une action de tous
les organes compétents des Nations Unies :*

Déclaration ministérielle sur la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (UN/66/3, chap. III.E)

2011/5 : Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes

2011/6 : Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies

2011/7 : Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

2011/8 : Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence des Nations Unies

2011/9 : Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

2011/10 : École des cadres du système des Nations Unies à Turin (Italie)

2011/19 : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

2011/25 : Travaux du Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

2011/40 : Appui apporté aux territoires non autonomes par les institutions spécialisées et les organismes gouvernementaux associés à l'Organisation des Nations Unies

2011/43 : Appui à la République du Soudan du Sud
